

LE BILAN CONSEIL

Vous pouvez bénéficier de conseils personnalisés pour mieux gérer votre contrat d'énergie

J'agis
avec
ENGIE

Le service



Bilan conseil

Grâce à une mise en relation gratuite avec un **conseiller qualifié**, vous accédez à des **conseils personnalisés** sur votre contrat d'énergie et vos consommations, en fonction de votre situation et vos attentes.

Les avantages

ENGIE vous accompagne tout au long du contrat de votre énergie



Conseils sur la gestion de votre contrat et possibilité d'optimisation selon votre situation



Aide à la **compréhension de votre facture**, de la situation de vos comptes...



Renouvellement de votre contrat :
Explication des nouveaux prix et évolution vers une offre plus adaptée selon le contexte marché.



Selon votre profil client, possibilité de vous présenter des offres de services liés à la **transition énergétique**



Avoir des informations sur le **contexte de marché**, les dispositifs d'aides ...



Possibilité d'échanger avec votre Conseiller sur les économies d'énergie pour une meilleure **maîtrise de votre consommation**

LES MODALITÉS PRATIQUES

Comment bénéficier du bilan conseil ?

- > Service gratuit réservé à nos Clients Professionnels, avec une Puissance Souscrite supérieure à 36 kVA, ayant un contrat de fourniture d'électricité actif, et au moins 1 an de consommation.
- > Service élargi aux clients avec une puissance inférieure ou égale à 36 kVA des secteurs suivants : boulangerie-pâtisserie, agriculture et santé.
- > Appel d'un Conseiller Professionnel ENGIE une fois par an (entretien téléphonique d'une durée moyenne de 15 minutes en fonction de vos disponibilités entre 8h30 et 18h00).

Conseils d'économies d'énergie

ENGIE vous accompagne dans la mise en place d'actions concrètes dans l'objectif de réaliser des économies d'énergie. Conseils concrets, témoignages de professionnels, fiches détaillées sur les équipements disponibles sur notre site internet :

<https://pro.engie.fr/economies-d-energie/conseils-et-actus>.



Votre Bilan gratuit et personnalisé :
<https://pro.engie.fr/MonBilanPerso>

- Questionnaire réalisable en ligne en moins de 10 minutes.
- Bilan envoyé par e-mail préconisant des conseils adaptés à votre situation et informant des aides financières associées.

Guide explicatif de votre facturation

Consultez notre module dynamique d'explication de votre facture d'électricité et/ou de gaz naturel, disponible en ligne sur notre site internet :

<https://pro.engie.fr/faq/factures-paiements/votre-facture/comprendre-facture>.

Un **guide «explication de la facture»** est également téléchargeable en pdf sur la même page ou directement sur le lien : <https://pro.engie.fr/guide-facturation>. Vous trouverez les réponses aux questions que vous pouvez vous poser sur vos factures : leur contenu, les modes de paiement et les rythmes de facturation. Des conseils sont aussi mis à votre disposition afin d'optimiser votre budget d'énergie.